Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 11 (1882)

Heft: 5

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XIe ANNÉE. N° 5. MAI 1882.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Torche, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société.* — *Frédéric Fröbel.* — *Petit traité de Logique.* — *L' A B C de l'accompagnement du plain-chant.* — *Partie pratique.* — *Bibliographies.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, réuni à Fribourg le 20 avril, a décidé que l'assemblée générale annuelle aurait lieu à Guin, le jeudi, 13 juillet prochain. Le Bulletin du 1er juillet en fera connaître le programme.

Les personnes chargées de faire les rapports généraux, qui seront imprimés, sont : Pour la 1re question : Que doivent faire les instituteurs pour acquérir le goût de l'étude et le communiquer aux enfants et aux populations qui les entourent. *M. Mauron, Victor, instituteur, à Prez-vers-Siviriez.*

La 2e question. Des causes du luxe chez les filles et moyens de le combattre. *Mlle Courlet, Henriette, institutrice, à Farvagny.*

La 3e question. L'ancien système suisse des poids et mesures doit-il encore être enseigné conjointement avec le système métrique et quels procédés doit-on employer pour rendre attrayant l'enseignement du système métrique? *M. Curly, Louis, instituteur à Rueyres-les-Prés.*

Ces rapports que chaque sociétaire recevra avec le numéro de juillet, se termineront par des conclusions pratiques qui seront seules lues en assemblée générale.

MM. les rapporteurs de district et MM. les membres du corps enseignant qui ont traité l'une ou l'autre de ces questions, sont priés d'envoyer pour le 10 mai leurs travaux aux rapporteurs respectifs ; ceux-ci devront faire parvenir, pour le 15 juin, leur rapport à M. Horner, professeur à Hauterive, chargé d'en surveiller l'impression.

Le président,
BLANC-DUPONT.